



Volet B

## Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Déposé au Greffe du Tribunal  
de l'entreprise de Liège division Namur

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



\*19027269\*

12 FEV. 2019

Pour le Greffier  
Greffe

N° d'entreprise : 0419 328 030

Dénomination

(en entier) : **Abax**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Privée à Responsabilité Limitée**Adresse complète du siège : **Chaussée de Dinant 1464 à 5100 Wépion**

### Objet de l'acte : **Nomination**

Après délibération, l'Assemblée du 23 janvier 2019, à l'unanimité :

1. Décide d'appeler aux fonctions de gérant Monsieur Arnaud Langue pour une durée indéterminée. Ce dernier accepte expressément ce mandat. Il assurera par conséquent la gérance conjointement avec Monsieur Alain Langue.
2. Décide de donner mandat à Monsieur Jean-Luc Gilson, expert-comptable, afin qu'il se charge des démarches relatives à la publication aux annexes du Moniteur Belge de cette nomination.

Jean-Luc Gilson  
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/02/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).